

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2024

Convocation : 23 janvier 2024

Le trente janvier deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LAFFUGE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc LAFFUGE, Mauricette ECHAROUX, Sara ARNAUD, Edith LAFFUGE, Samuel POUSSOT, Ghislaine COINDARD, Françoise MASSON. Romain LAFFUGE.

Etaient représentés : Jennifer VIGOGNE a donné procuration à Samuel POUSSOT - Pascal VIOLLON a donné procuration à Mauricette ECHAROUX.

Secrétaire : Edith LAFFUGE

### SECURISATION DU CLOCHER DE L'EGLISE

Le clocher de l'église est dans un état de fragilité très avancé. Afin d'éviter les risques de chute en cas de grand vent, il est nécessaire de procéder à des travaux de sécurisation.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ADOPTE le principe de travaux de sécurisation du clocher, pour un montant d'environ 44 944.91 €uros H.T. ;
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental dans le cadre du programme Village Côte d'or ;
- SOLLICITE l'autorisation de commencer les travaux avant octroi de la subvention.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2024.

### LOCATION PARCELLE ZB 109

Le Conseil Municipal DECIDE de faire un bail à ferme pour :

- La parcelle ZB 109 sise au lieu dit « A l'Essart »
- d'une superficie de 3 ha 91 a 37 ca
- à Monsieur Didier WACHOWIAK, GAEC de la Levée à ETEVAUX
- à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024
- pour une durée de 9 ans
- au prix de 117 €uros l'hectare
- Le prix du fermage sera réévalué chaque année selon l'indice de variation du fermage annuel défini par arrêté préfectoral.

### QUESTIONS DIVERSES

Un devis de l'entreprise EOLE a été reçu pour le nettoyage des rues. Un passage sera demandé pour l'année 2024.

Un devis sera demandé au CAT pour effectuer l'entretien des espaces verts.

Horaires nuisances sonores :

Il sera demandé à la Préfecture la possibilité d'étendre les horaires de l'arrêté relatif à la lutte contre les nuisances sonores. Samedi de 14h30 à 19h à la place de 15h à 19h.

Un rappel sera fait dans le bulletin municipal concernant le coût pour la Commune des dossiers d'urbanisme.